

Labège, le 13 décembre 2017



**Compte rendu de la Réunion Publique**  
**du Conseil Municipal du 12 décembre 2017**  
**à 20 h 30**  
**salle de "La Rotonde"**

**Présents :**

Jean-Louis ASTOR, Fabrice BAUDEAU, Jean-Paul BEYSSEN, Olivier BONNAMY, Gabriel BOUISSOU, Élodie CAMBOU, Eric CHERDO, Laurent CHERUBIN, Renaud DARDEL, Fanny DOMERGUE, Anne FAURES, Henri de FERLUC, Laurent GONZALEZ, Béatrice HONTARREDE, Marie-Viviane LACAN, Sabrina MIGNONAT, Frédéric PERROT, Marc PRIDO, Karine ROVIRA

**Absents et excusés :**

Sophie AVRIL, Séverine CAMES, Anne DELRIEU, Laure FRENDRO-ROSSO,

**Absents excusés ayant donné procuration :**

Fathi AÏDLI à Laurent CHERUBIN  
Yannick CHATELET à Jean-Louis ASTOR  
Claude DUCERT à Fabrice BAUDEAU  
Christine MASOT à Élodie CAMBOU

**Désignation du Secrétaire de séance :**

☛ Sabrina MIGNONAT est désignée Secrétaire de séance.

M. le Maire ouvre la séance en demandant à l'assemblée d'observer 1 minute de silence à l'occasion du décès de Mme Françoise Prieux, conseillère municipale de 1989 à 1995. Françoise Prieux était en charge de l'emploi sous l'autorité de deux maires successifs, Claude Ducert et Jean-Claude Bouffartigues.  
L'ordre du jour est ensuite abordé.

**I. Administration Générale**

**1/ Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 14 novembre 2017**

Approbation à l'unanimité.

**2/ Avis du Conseil Municipal sur la dérogation du travail du dimanche pour les commerces de détail pour 2018.**

Approbation par 22 voix favorables et 1 vote défavorable.

## **II. Ressources Humaines**

**3/ Création d'un poste d'Adjoint d'animation à 28h00.**

Approbation à l'unanimité.

**4/ Création d'un emploi permanent de coordonnateur enfance-jeunesse à 28h00 hebdomadaires. Catégorie B- Filière administrative**

Approbation à l'unanimité.

**5/ Création emploi permanent de responsable voirie à 35h00  
Catégorie B-Filière technique**

Approbation à l'unanimité.

**6/ Création poste permanent adjoint d'animation à 29h00 hebdomadaires  
ALAE Maternelle**

Approbation à l'unanimité.

**7/ Recensement 2018: recrutement et rémunération des agents recenseurs du  
08/01/2018 au 17/02/2018**

Approbation à l'unanimité. M. le Maire demande aux élus ainsi qu'à la population de bien accueillir ces agents dans le cadre de leur mission.

**8/ Renouvellement de la convention de mise à disposition d'un agent de la commune auprès du SICOVAL**

Approbation à l'unanimité sous réserve d'y apporter les précisions suivantes : agent communal de catégorie A et demande d'ajouter à la convention un article précisant les modalités habituelles prévues en cas de rupture avant terme. Après vérification, il s'agit d'une convention classique, différente de celle de service commun. Cette demande n'est donc pas légalement recevable, ce que confirme le CDG31.

## **III. Comptabilité Finances**

**9/ Avance de subvention 2018 au CCAS de LABEGE**

Approbation à l'unanimité.

**10/ Indemnité de budget et de conseil attribuable à Monsieur le Trésorier de Castanet-Tolosan**

Approbation à l'unanimité.

**11/ Tarifs municipaux 2018**

Approbation à l'unanimité.

**12/ Vote du quart d'investissement des crédits 2017 reportés sur 2018**

Approbation à l'unanimité.

**13/ Provisions pour risques et charges : constitution et reprise**

Approbation à l'unanimité.

**14/ Décision modificative n°4 : DM4**

Approbation à l'unanimité.

**15/ Reversement chèques de tables non utilisés à l'Association du Personnel.**

Approbation à l'unanimité.

#### **IV. Enfance-Jeunesse**

**16/ Approbation d'une convention avec la société Eat Conseil (diététicienne) pour l'année 2018**

Approbation à l'unanimité.

#### **V. Vie associative**

**17/ Subvention exceptionnelle pour l'association Savate Hyper Fighting**

Approbation à l'unanimité.

L'ordre du jour étant atteint, M. le Maire donne la parole au conseil municipal :

- Demande de fixer la date des vœux du Maire à la population : celle-ci devrait se situer autour du 12 janvier prochain sous réserve de la compatibilité avec d'autres événements de même type.

- Mise en place d'un PUP pour le chemin de la Payssière : sans remettre en cause le débat et la décision du précédent conseil municipal, des précisions sont apportées sur le mécanisme mis en place qui est plus favorable que la taxe d'aménagement à densité maîtrisée.

- Gouvernance du Sicoval : le thème sera abordé lors du conseil municipal du 23 janvier prochain.

- Gestion des gens du voyage sur le parking à proximité du collège Jacques Prévert : des mesures conservatoires ont été prises dans l'urgence afin d'éviter un retour des occupations illicites. Une réflexion est néanmoins menée, notamment pour le stationnement des bus.

La parole est ensuite donnée au public :

- Incivilités constatées aux heures d'ouverture de l'école : il est précisé qu'un travail est effectué en relation avec les parents d'élèves et la police municipale.

- Zone 30 : il est rappelé que l'ensemble du centre du village est en zone 30.

- Diverses informations liées au parc de Labège : éclairage d'un chemin, examen de la mise en place d'une chape, etc. : un échange est effectué.

L'ensemble des questions et réponses étant terminées, M. le Maire clos la séance tout en souhaitant d'excellentes fêtes de fin d'année à l'ensemble de l'assistance.